Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 056-215601766-20260305-DC2026030422-DE

**COMMUNE DE PLUNERET**
7, place Vincent Jollivet
56400 PLUNERET

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 4 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 4 mars, à 19h00, le conseil municipal de la Commune de PLUNERET convoqué par voie dématérialisée en date du 26 février s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Franck VALLEIN, Maire.

## Délibération n° 20260304/22 :
## Comité des fêtes de Mériadec : subvention

Rapporteur : François POMMOIS

**Etaient présents :** Franck VALLEIN, François POMMOIS, Philippe GOURAUD, Nicolas LE GROS, Karl HURTAUD, Madeleine TOSTEN, Audrey MINAMBRES, Marie-Claude SUGIC, Jean-Pierre LAURENT, Thierry PADELLEC, Hervé GUILLOUZIC, Rémy GUILLOUZIC, Stéphane LE MENAJOUR, Laurent HARNOIS, Anthony CARO.
**Absents représentés :** Jean-Yves COZIC a donné pouvoir à Thierry PADELLEC, Loïc HAREL a donné pouvoir à Philippe GOURAUD
**Absents excusés :** Anne LE CORVEC, Yves LOIN, Alix DE LEPINAU, Audrey CAMUS, Stéphanie HUYSSCHAERT, Sabrina JULO.
Nombre de conseillers en exercice : 23 - Présents : 15 - Pouvoirs : 2 - Votants : 17
Secrétaire de séance : Nicolas LE GROS
Ouverture de la séance : quorum atteint avec 15 conseillers municipaux présents

_____

La Commune apporte au comité des fêtes de Mériadec un concours financier pour l'acquisition et le renouvellement de leur matériel et en contrepartie le comité des fêtes doit justifier des dépenses réalisées.
L'association sollicite, au titre de 2026, une subvention d'équipement de 200 €.
Elle a perçu sur 2025 une subvention d'équipement de 200 € et a acheté une enceinte connectée.

**A l'unanimité, le Conseil Municipal :**

- **VERSE au comité des fêtes de Mériadec une subvention d'équipement de 200 € au titre de 2026.**

PLUNERET, le 5 mars 2026
Le Maire,
Franck VALLEIN